



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la Commission du droit du Canada

de Shauna Van Praagh, présidente de la Commission du droit du Canada

Lettre no 3

6 septembre 2023

Alors que le Canada célèbre la Fête du travail et que l'été touche à sa fin, l'air est imprégné d'un sentiment de « retour à l'école ». Les enseignants se préparent pour les cours, les élèves partent avec des fournitures scolaires neuves et les parents saluent les élèves à la porte des classes de maternelle, aux arrêts d'autobus scolaires ou dans les résidences universitaires. Même pour les personnes qui ne sont ni enseignants, ni élèves, ni parents d'élèves, l'énergie de cette période de l'année génère un sentiment de transition, d'anticipation et de nouveaux objectifs.

En tant que professeure de droit, j'accueille les étudiants en septembre pour la première année de leur formation juridique depuis plus de trente ans. Dès le début, ils sont encouragés à poser des questions difficiles, à reconnaître les formes de solutions co-existantes aux défis tenaces ou aux changements perturbateurs dans la société canadienne et à commencer à explorer les directions qu'ils pourraient prendre pour contribuer dans tous les espaces de la société canadienne. Génération après génération, les étudiants en droit apprennent du passé, font le point sur leur présent et participent à imaginer l'avenir.

Étant donné que je ne suis pas devant une salle de cours cet automne, la rentrée me semble très différente. Cependant, ce que je vis au début de mon rôle comme dirigeante de la Commission du droit du Canada n'est peut-être pas si différent de ce que les étudiants ressentent lorsqu'ils se présentent à l'école. Comme eux, je suis en mode d'apprentissage constant, j'écris dans de nouveaux cahiers et je m'adapte à une nouvelle routine. Comme eux, la Commission est en train de rencontrer de nouveaux « amis » et de se créer une identité, à projeter et à définir à travers de nouvelles interactions et relations.

Au-delà de cette expérience tangible de renouveau et de redémarrage, il existe - ou devrait exister - des liens clairs et forts entre l'enseignement et l'apprentissage du droit, d'une part, et les projets



Vue du rivage de Charlottetown, PEI.



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

et les promesses de réforme du droit, d'autre part. Les étudiants s'engagent constamment dans des réflexions et des processus essentiels à l'évolution et au dynamisme du droit. Leurs professeurs intègrent ces réflexions et ces processus dans les cours qu'ils donnent et dans les travaux académiques qu'ils produisent. Au cours de leur formation juridique, les futurs juristes identifient les moyens par lesquels les règles et les procédures dans divers domaines - y compris, par exemple, la justice pénale, la pratique commerciale et le droit de la famille - pourraient être plus efficaces, plus justes, plus sensibles à la réalité des citoyens et plus cohérentes.

Ce dernier projet, qui est peut-être le mode le plus évident de réforme juridique, est précisément celui à laquelle se livre la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada depuis 105 ans. Mon premier voyage en tant que Présidente de la Commission du droit a été, comme il se doit, pour assister à la réunion annuelle de la CHLC en août, qui s'est tenue cette année à Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard. Les provinces et les territoires, ainsi qu'Ottawa, envoient des délégations de juristes qui se réunissent pendant une semaine pour examiner et repenser les lois dans les domaines civil et pénal, dans le double but de les moderniser et de les harmoniser. J'aurai d'autres occasions de réfléchir à ce travail impressionnant et à la manière dont les travaux de la Commission du droit pourraient soutenir et recouper ceux de la CHLC. Pour l'instant, je vais partager - comme le font souvent les voyageurs - un souvenir particulier de mon voyage de fin d'été.

Le dernier matin de mon séjour à Charlottetown, j'ai déjeuné avant le début de la dernière séance de la conférence. Heureuse de discuter avec les Prince-Édouardiens de la table voisine au *Receiver Café* sur Victoria Row, j'ai été ravie de faire la connaissance de deux enseignants de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard : l'un en éducation et l'autre en création littéraire. Il n'a fallu que peu de temps pour que nous nous trouvions des collègues et des intérêts communs. Ce petit déjeuner était un rappel la générosité des canadiennes et canadiens et la possibilité de créer des liens lorsque nous prenons un peu de temps pour discuter. Ce moment a révélé les possibilités offertes par l'ouverture à de nouveaux lieux, à de nouvelles personnes et à de nouveaux projets. Et il a joliment illustré l'importance de réaliser à quel point le monde peut sembler à la fois énorme et très petit, ce qui est la nature « rentrée des classes ». Je ne serai peut-être pas dans une salle de cours cet automne, mais je peux essayer d'insuffler un peu de l'énergie et de la curiosité qui caractérisent "la rentrée" dans les travaux de la Commission.